

# Rapport moral : « Le Paradoxe de l'USEP »

Remerciements à l'association USEP de l'école primaire de Les Rues des Vignes et plus particulièrement à la classe de Madame Sophie Dammerey qui nous accueille.

Mon rapport moral s'appuie essentiellement sur cette idée d'un paradoxe qui reste selon moi depuis le début du mandat que m'a confié l'USEP départementale la problématique première.

De quel paradoxe s'agit-il ? C'est celui qui tient en l'opposition entre ces deux faits :

- D'une part, le constat partagé par toutes celles et tous ceux qui participent aux rencontres sportives : l'USEP est reconnue pour la qualité de ses propositions et également pour la vigueur de ses actions et activités ;
- D'autre part, la baisse régulière du nombre de nos adhérent-e-s : la cause est financière essentiellement, et entre autres, parce que le coût d'une licence serait élevé. Celui de la licence adulte est discutable et discuté, et c'est raisonnable effectivement. Celui lié à la licence enfant en revanche me questionne :  
A 2,70 euros, c'est la licence « sportive » la moins chère.

**Voilà donc le paradoxe posé : l'USEP est très appréciée par ses adhérentes et adhérents mais elle perd des licencié-e-s.**

En tant que Président de l'USEP Nord, je pense que la licence enfant n'est pas chère mais qu'elle le devient quand l'adhérent-e ne participe pas individuellement à son financement, partiel ou total, selon les contextes et quand alors un seul payeur règle les factures.

Imaginons un instant que l'USEP Nord baisse le coût de la licence enfant de 10 centimes par exemple. Sur une école de 100 élèves Usépiens, c'est donc une économie de 10 euros au total. Pas grand-chose finalement comme économie pour l'association mais pour l'USEP Nord, c'est une perte qui, cumulée à l'ensemble des affilié-e-s du département, coûterait plus de 3000 euros. Aujourd'hui, l'USEP Nord ne peut se permettre ce luxe.

Je n'oublie pas les coûts liés aux transports, qui augmentent régulièrement et inexorablement. Mais, vous avez démontré que votre imagination collective permet de mettre en place des actions qui rapportent de l'argent. Vous obtenez aussi les soutiens des communes, des associations de parents d'élèves des écoles.

Nul ne conteste que l'USEP est active, très active même, en portant haut nos valeurs associatives et principes éducatifs. Et c'est bien grâce à ses adhérentes et adhérents, enfants et adultes, bénévoles et professionnels du sport que cette réalité existe depuis longtemps.

Alors aujourd'hui, il nous faut converger, toutes et tous, vers l'idée de redonner **son** sens à la licence, donc à l'acte d'adhérer à l'USEP. Ce qui justifie auprès de l'adhérent-e sa participation financière. J'ai des exemples d'associations qui se sont engagées dans cette démarche et qui me disent que ça fonctionne. Sauf erreur de ma part, je ne connais pas, pour ma part, de fédération sportive dont les coûts d'adhésion reposent sur un seul payeur.

Alors, dans les écoles Usépiennes, maintenons et confortons l'USEP inscrite au projet d'école, informons les enfants et leurs parents sur ce qu'est l'USEP, ce qu'elle apporte par les valeurs et les principes qu'elle porte et promeut.

Je ne suis pas pessimiste quand je vous dis tout ça, je suis préoccupé mais je reste certain que l'USEP Nord peut « rebondir » (voilà un terme bien choisi) et voir ses effectifs repartir à la hausse, elle le mérite, nous le méritons.

Je remercie toutes les énergies sans lesquelles l'USEP ne pourrait vivre et faire vivre le sport scolaire associatif : associations d'écoles qui donnent de leur temps et favorisent ainsi nos rencontres sportives associatives, qu'elles soient locales ou départementales, bénévoles, fédérations sportives partenaires, ...

Je remercie également les circonscriptions de l'Education nationale qui nous apportent leur soutien, moral, mais aussi concret par la mise à disposition des CPC EPS piliers de l'USEP.

Merci enfin à mon comité directeur qui ne se ménage pour que l'USEP vive dans les écoles.

Merci Bruno, Bernadette et Laurine.

Je me permets de rappeler rapidement « **Pourquoi s'affilier à l'USEP ?** »

Disons et rappelons que l'association USEP est un outil pour le projet d'école :

- Construire une culture sportive de l'enfant par l'organisation de rencontres adaptées à son âge, en complémentarité des apprentissages de l'Education Physique.
- Éduquer à la citoyenneté par la participation de l'enfant, de tout enfant jusqu'au plus fragile, à la vie associative. Traduire en actes les objectifs des nouveaux programmes (l'Enseignement Moral et Civique entre autres).
- Doter l'école d'un cadre juridique pour l'organisation des activités (gérer les projets, encaisser les cotisations, les subventions et tous les produits autorisés par la loi, régler les dépenses afférentes ...).
- Mettre en œuvre avec les partenaires (parents, collectivités territoriales, mouvements sportifs, organismes culturels) le projet éducatif de l'école.
- Impliquer l'enfant à des manifestations culturelles variées dans le domaine des APSA

Devant nous, se profilent quelques échéances et « objets » d'attention particulière :

- Le rapport de la Cour des Comptes du 12 septembre 2019 qui réinterroge la pratique du sport à l'École. L'USEP a une carte à jouer et on peut compter sur l'USEP Nationale pour défendre nos couleurs :
  - L'EPS et le sport scolaire méritent qu'une plus grande place leur soit faite dans la formation initiale et continue des professeurs des écoles ;
  - favoriser la passerelle entre le monde de l'école et le monde sportif (36 conventionnements avec les fédérations sportives ;
  - renforcer la continuité du parcours sportif de l'enfant entre l'école et le collège (actions conjointes USEP-UNSS)
  - soutien de l'éducation nationale : la nouvelle convention MEN-ligue-USEP
- La nouvelle convention MEN-Ligue-USEP :

- dynamiser le sport scolaire, avec la nomination d'un chargé de mission pour le développement du sport scolaire du premier degré (1/2 ETP ou 1 ETP en fonction des besoins et disponibilité en terme d'ETP) dans chaque département ;
- renforcer l'animation sportive, avec l'invitation faite au délégué départemental USEP de participer aux différentes instances départementales et locales relatives aux activités physiques et sportives, à chaque fois que cela est possible, avec les conseillers départements et de circonscription en éducation physique et sportive (EPS) ;
- développer la formation en EPS, avec l'invitation de l'USEP à intervenir dans les stages de formation en direction des directeurs d'école et des enseignants.

- « Génération 2024 : en vue de Paris 2024 (Jeux olympiques et paralympiques (diaporama d'appui)

### **Interview du ministre JM Blanquer lors de la journée du sport scolaire**

- ***Lors de cette journée, vous avez évoqué la mise en place d'un parcours éducatif et sportif destiné aux élèves. En quoi ce parcours va-t-il consister ?***

Nous allons en effet entamer une réflexion avec la ministre des Sports pour faire émerger un « Parcours éducatif et sportif » de l'élève. L'objectif étant que les différents acteurs, élèves, enseignants, mais aussi associations sportives scolaires et clubs sportifs partagent la même conception des différents temps de pratique sportive de l'enfant, à l'école et hors l'école ; et de ce fait, qu'ils travaillent ensemble pour garantir continuité et complémentarité des pratiques sportives sur ces différents temps. Nous devons travailler ensemble pour définir ce que doit être une pratique sportive complète, dans toutes ses dimensions, y compris celle de l'engagement citoyen, tout au long de la scolarité de l'élève.

Pour finir, j'ai affiché depuis le début de mon mandat la nécessité de rendre l'USEP lisible et visible. Ne lâchons rien, nous n'avons pas failli je crois.

En résumé, voilà pour moi la ligne directrice pour notre avenir : **lisibilité, visibilité, engagement associatif.**

**Vive l'USEP, vive l'USEP Nord**